

Tableau 11.10-1 : Mesures d'atténuation, effets nets et surveillance

Composante environnementale	Mesures d'atténuation	Meilleures pratiques de gestion	Effets nets	Surveillance des effets
Atmosphère	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réduire au minimum le besoin d'utiliser les signaux de marche arrière.</li> <li>▪ Des routes pavées dans la partie nord du site.</li> <li>▪ Des bermes afin d'atténuer le bruit, au besoin et vérification annuelle de l'utilisation des terrains vacants.</li> <li>▪ Utiliser de l'équipement conforme aux normes d'émission appropriées.</li> <li>▪ Aire d'attente pour camions à l'intérieur du site.</li> <li>▪ Maintenir la végétation existante dans la zone tampon autour du périmètre du site ou, au besoin, construire des bermes-écrans périphériques avec des plantations dessus.</li> <li>▪ Recevoir les matières organiques et les matériaux au CTM et au centre de tri des matériaux de C et D, à l'intérieur des bâtiments.</li> </ul>	<p><u>Qualité de l'air</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Placer des matériaux granulaires compactés et, au besoin, imperméabiliser les surfaces des routes de construction du site fréquemment utilisées.</li> <li>▪ Utiliser les meilleures pratiques de gestion habituelles pour le dépoussiérage.</li> <li>▪ Réduire au minimum la marche en attente des véhicules sur le site.</li> </ul> <p><u>Bruit</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Limiter l'utilisation d'équipement lourd aux heures de jour, dans la mesure du possible.</li> <li>▪ Entretenir les véhicules et l'équipement et s'assurer qu'ils ont l'équipement de silencieux.</li> <li>▪ Contrôler la vitesse de la circulation du site.</li> </ul>	<p><u>Qualité de l'air et odeur</u></p> <p>La qualité de l'air prévue aux limites de la propriété et aux récepteurs sensibles hors-site respecte les critères du MEACC.</p> <p><u>Bruit</u></p> <p>Le bruit provenant du site d'enfouissement et des installations de réacheminement respecte les critères du MEACC. Bien que les augmentations de bruit prévues en raison de la circulation relative au site le long des 800 mètres approximatifs du chemin Boundary depuis l'autoroute 417 vers le site pourront être remarquées, l'évaluation des effets du bruit n'a pas relevé le besoin de mesures d'atténuation supplémentaires.</p>	<p><u>La surveillance du bruit et de la poussière est proposée telle que décrite à la section 14.1.1.</u></p> <p>Le programme proposé de surveillance du bruit consiste à surveiller les niveaux de bruit une fois par an pendant les heures d'exploitation pour une période initiale de 3 ans après le début de l'exploitation. L'équipement de surveillance du bruit, installé aux stations PDR02 et PDR03 ou à proximité, comme décrit dans la section 8.4.1, enregistrera les données acoustiques toutes les heures pendant la durée de la période de surveillance.</p> <p>Le programme proposé de surveillance de la poussière consiste à surveiller la poussière aux limites de la propriété annuellement après la mise en service pendant l'été pendant deux saisons estivales.</p>

Composante environnementale	Mesures d'atténuation	Meilleures pratiques de gestion	Effets nets	Surveillance des effets
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des biofiltres pour l'échappement d'air des installations de traitement des matières organiques et de traitement des sols imprégnés de HCP.</li> <li>▪ Système de collection de la poussière formé d'un filtre à manche et d'un cyclone sur la cheminée d'air provenant des bâtiments du CTM et du centre de tri des matériaux de C et D.</li> <li>▪ Recouvrement de faible perméabilité des cellules du réacteur primaire des matières organiques et des cellules de traitement des sols imprégnés de HCP.</li> <li>▪ Torchère.</li> <li>▪ Système de récupération des BGE.</li> <li>▪ Lavage de pneu des camions.</li> </ul>	<p><u>Odeur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Effectuer au moment propice le retournement des piles de compost.</li> <li>▪ Introduction d'oxygène dans les réacteurs de matières organiques digérées en anaérobie avant de les découvrir.</li> <li>▪ Gérer le front de déchets du site d'enfouissement.</li> <li>▪ Appliquer le recouvrement journalier approprié au site d'enfouissement.</li> <li>▪ Réduire au minimum la surface des déchets découverts.</li> <li>▪ Placement progressif du recouvrement final sur les parties achevées du composant d'enfouissement.</li> <li>▪ Mettre en œuvre des mesures de contrôle des odeurs pour les bassins de rétention des lixiviats et d'effluents traités au besoin, tels qu'un système d'aération, un recouvrement, un</li> </ul>		

Composante environnementale	Mesures d'atténuation	Meilleures pratiques de gestion	Effets nets	Surveillance des effets
		système de brumisation, une addition chimique.		
Géologie et hydrogéologie (eau souterraine et aspects géotechniques)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Systèmes de confinement des lixiviats et des liquides mis au point pour le site d'enfouissement, les bassins de lixiviats et les cellules de traitement des matières organiques et de traitement des HCP.</li> <li>▪ Barrière pour le système de confinement de périmètre du site d'enfouissement, accompagnée du système de captage des lixiviats.</li> <li>▪ Zone tampon entre le composant d'enfouissement et la limite des terrains.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fournir un contrôle de la qualité de construction de toutes les installations de confinement et du système de récupération.</li> <li>▪ Fournir la surveillance et l'entretien des composants du système de récupération des lixiviats.</li> <li>▪ Inspecter régulièrement l'équipement de construction et d'exploitation et les réparer rapidement s'ils ont des fuites.</li> <li>▪ Surveillance géotechnique de l'affaissement du site d'enfouissement.</li> </ul>	Le dépôt naturel d'argile et le système construit de captage des lixiviats et les systèmes de gestion proposés contiendront et contrôleront les lixiviats au site. Le site d'enfouissement n'aura aucun effet négatif sur la qualité des eaux souterraines hors site. D'autres sources, tels que les bassins de gestion des lixiviats ou le réacteur primaire des matières organiques et les cellules de traitement des sols ont un revêtement et sont toujours accessibles pour la réparation. On prévoit que le site demeurera conforme avec les exigences en matière de protection des eaux souterraines à court terme et à long terme. De plus, on prévoit que le CRRRC n'aura aucun effet négatif sur la quantité d'eaux souterraines disponibles pour tout puits creusé de surface dans les environs du site.	<p><u>La surveillance des eaux souterraines et des aspects géotechniques est proposée telle que décrite à la section 14.1.2.</u></p> <p>Les endroits de surveillance des eaux souterraines existants et proposés pour les installations de transformation et de traitement au nord du drain Simpson et pour le site d'enfouissement au sud du drain Simpson sont montrés à la figure 14.1.2-1. On propose de prélever des échantillons de lixiviats à partir du raccordement de l'installation de prétraitement des lixiviats et à trois emplacements du site d'enfouissement, alors que les niveaux de lixiviats seront mesurés dans chaque puisard de lixiviats du site d'enfouissement (tels qu'ils sont construits). La surveillance des eaux souterraines et des lixiviats aura lieu trois fois par an, accompagnée d'une analyse des eaux souterraines du point de vue des paramètres énoncés</p>

Composante environnementale	Mesures d'atténuation	Meilleures pratiques de gestion	Effets nets	Surveillance des effets
				<p>dans le Règl. de l'Ont. 232/98 (ME, 1998a), avec quelques ajouts. De plus, les puits artésiens dans un rayon de 500 mètres du site seront échantillonnés, moyennant le consentement du propriétaire, une fois avant le début des activités à l'installation . La surveillance géotechnique proposée comprend la surveillance du tassement de la plate-forme, le poids unitaire des déchets tels qu'ils sont placés, des inclinomètres et des points et bornes d'arpentage de la surface afin de surveiller les déplacements latéraux l'argile limoneuse sous la berme de périmètre du site d'enfouissement, ainsi que des piézomètres à fil vibrant pour surveiller la dissipation de la pression de l'eau interstitielle sous le site d'enfouissement.</p>
Eau de surface	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Concevoir des systèmes de gestion des eaux de surface pour séparer les lixiviats et les liquides du traitement du ruissellement propre de l'eau de surface.</li> </ul>	<p><u>Qualité des eaux de surface</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en œuvre d'un plan de contrôle des sédiments et de l'érosion au cours de la construction et l'exploitation.</li> </ul>	<p>Le CRRRC a été conçu de manière à n'avoir aucun effet négatif sur la qualité d'eau de surface sur le site ou la quantité d'eau de surface hors site.</p>	<p><u>La surveillance de l'eau de surface est proposée telle que décrite à la section 14.1.3.</u></p> <p>Les lieux d'échantillonnage de l'eau de surface proposés, tel qu'il est illustré à la figure 14.1.2-1, sont les</p>

Composante environnementale	Mesures d'atténuation	Meilleures pratiques de gestion	Effets nets	Surveillance des effets
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réacheminer le ruissellement propre aux rigoles, aux fossés et aux bassins.</li> <li>▪ Concevoir des systèmes de fossés en fonction des charges pluviales.</li> <li>▪ Contrôler l'écoulement post-aménagement du site d'enfouissement afin qu'il corresponde aux conditions pré-aménagement dans la mesure du possible.</li> <li>▪ Amélioration de l'élimination des sédiments dans la conception du système de GEP.</li> <li>▪ Mesures de contrôle de la sédimentation et de l'érosion.</li> <li>▪ Concevoir et construire les confinements du composant et les systèmes de captage des lixiviats et des liquides afin de protéger les ressources d'eau de surface.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Reverdissement du recouvrement final du site d'enfouissement.</li> <li>▪ Fournir la surveillance et l'entretien des bassins d'eaux pluviales; fournir des valves sur les bassins lorsque cela est nécessaire selon la surveillance permanente de la qualité de l'eau afin d'être en mesure d'évacuer en lot l'eau des bassins.</li> <li>▪ Fournir la surveillance et l'entretien des systèmes de captage des lixiviats et des liquides.</li> <li>▪ Utiliser les meilleures pratiques de gestion standard pour contrôler l'érosion jusqu'à l'établissement de la couverture végétale.</li> </ul> <p><u>Qualité des eaux de surface</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gérer l'eau de surface sur le site; contrôler l'évacuation des eaux pluviales hors site.</li> </ul> <p><u>Déversements accidentels</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utiliser, entreposer et entretenir (p. ex.,</li> </ul>		<p>trois points de rejet du site à la limite est de la propriété ainsi que le drain Simpson comme il entre sur le site à la limite ouest de la propriété. Des échantillons de l'eau de surface et des estimations du débit seront recueillis quatre fois par an. Les échantillons seront analysés par rapport à la liste de paramètres énoncée dans le Règle de l'Ont. 232/98 (ME, 1998a).</p>

Composante environnementale	Mesures d'atténuation	Meilleures pratiques de gestion	Effets nets	Surveillance des effets
		<p>remplissage de carburant, lubrifiant) tout l'équipement et les matériaux connexes dans un secteur éloigné des éléments hydrographiques de surface de manière à réduire le potentiel pour l'ajout de toute substance délétère dans les plans d'eau.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Inspecter régulièrement l'équipement de construction et d'exploitation et les réparer rapidement s'ils ont des fuites.</li> <li>▪ Élaborer un plan d'intervention en cas de déversement.</li> </ul>		
Biologie	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maintenir les zones tampons périphériques existantes de végétation dans la mesure du possible.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Éliminer progressivement la couverture végétale en séquence avec l'aménagement du site.</li> <li>▪ Stabiliser et reverdir les secteurs de sol perturbé ou exposé au cours de la construction.</li> <li>▪ Appliquer les meilleures pratiques de gestion dans l'application de suppressifs chimiques</li> </ul>	Aucun effet écologique important n'est prévu en raison de la construction et de l'exploitation du CRRRC.	<p><u>La surveillance benthique est proposée telle que décrite à la section 14.1.4.</u> L'examen continu de la condition du reverdissement et de l'entretien est proposé. La surveillance de l'eau de surface est aussi proposée de la manière décrite dans le présent tableau.</p> <p>La surveillance benthique et sédimentaire aura lieu sur une base semestrielle aux stations d'échantillonnage</p>

Composante environnementale	Mesures d'atténuation	Meilleures pratiques de gestion	Effets nets	Surveillance des effets
		<p>des poussières, des engrais, des pesticides et des herbicides et réduire au minimum leur utilisation dans la mesure du possible.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mener toutes les activités de défrichage de la végétation à l'extérieur de la saison de reproduction des oiseaux dans la mesure du possible.</li> <li>▪ Tant que cela est pratique, limiter l'étendue des secteurs perturbés et des stockages de sols, contrôler leur orientation et, pour les piles qui resteront en place sur une longue période, les ensemercer pour établir de la végétation.</li> <li>▪ Planifier les activités de construction de manière à réduire au minimum la surface et la durée de l'exposition des sols, tant que cela est pratique.</li> <li>▪ Programme de sensibilisation des travailleurs afin d'éviter de faire du mal aux</li> </ul>		<p>B5, B6, B8, B9 et en aval de B5 et de B7 comme le montre la figure 8.7-1. La surveillance de l'hirondelle rustique sera assurée pendant une période de trois ans.</p> <p>Poursuite de l'examen continu des conditions de revégétalisation et d'entretien est proposé. La surveillance de l'eau de surface est également proposée comme indiqué dans ce tableau..</p>

Composante environnementale	Mesures d'atténuation	Meilleures pratiques de gestion	Effets nets	Surveillance des effets
		<p>couleuvres tachetées (une espèce préoccupante), si elles sont dans les environs du site.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gérer les déchets de manière efficace afin d'éviter d'attirer la faune et les organismes nuisibles, contrôler leurs populations tel que cela est permis et requis et effectuer des inspections périodiques pour surveiller l'efficacité du contrôle des organismes nuisibles.</li> </ul>		
<p>Utilisation des terres et aspect socioéconomique</p> <p>et</p> <p>Agriculture</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maintenir des zones tampons appropriées entre les activités proposées sur le site et l'utilisation des terres hors site.</li> <li>▪ Maintenir des zones tampons végétales périphériques dans la mesure du possible; construire des écrans visuels là où il n'y a pas déjà un peuplement important d'arbres.</li> <li>▪ Offrir un plan de protection de la valeur des terrains .</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Contrôler les émissions nuisibles hors site.</li> <li>▪ Acheter des biens et des services locaux dans la mesure du possible.</li> <li>▪ Empêcher la génération et l'accumulation de litière sur le site.</li> <li>▪ Utiliser des clôtures pare-papier pour empêcher les déchets entraînés par le vent de quitter le site.</li> <li>▪ Nettoyer régulièrement la litière sur le site et</li> </ul>	<p><u>Utilisation des terres et aspect socioéconomique</u></p> <p>Aucun effet négatif important n'a été relevé. Plusieurs effets économiques positifs.</p> <p><u>Agriculture</u></p> <p>L'utilisation agricole limitée sur le site sera éliminée. Aucun effet sur l'utilisation agricole hors site ou la production relevées.</p>	<p>Afin d'aider à atténuer et à surveiller les effets nuisibles potentiels ou relatifs à la perception, un plan de communication, y compris un numéro de téléphone et une adresse de courriel, sera préparé pour permettre aux agriculteurs dans les environs du site, et les encourager, de signaler toute préoccupation et de poser des questions relatives aux activités du site. De plus, un Comité de liaison avec la communauté sera mis sur pied, supposant qu'il y a des</p>

Composante environnementale	Mesures d'atténuation	Meilleures pratiques de gestion	Effets nets	Surveillance des effets
		<p>dans les environs du site.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Établir une procédure pour recevoir des plaintes et y répondre.</li> <li>▪ Déployer les meilleurs efforts pour établir un comité de liaison avec la communauté.</li> </ul>		<p>bénévoles intéressés dans la communauté, pour aider avec la surveillance communautaire des activités du CRRRC.</p> <p>Surveillance environnementale pour les autres composants établis dans ce tableau.</p>
Ressources culturelles et patrimoniales	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sans objet puisque le potentiel est faible pour la présence de ressources archéologiques sur le site.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Si des ressources archéologiques sont découvertes, cesser immédiatement toute transformation du site et retenir les services d'un archéologue-conseil titulaire d'une licence pour effectuer les travaux archéologiques sur le terrain.</li> <li>▪ Si des restes humains sont découverts, signaler la découverte à la police ou au coroner, ainsi qu'au registraire des cimetières du ministère des Services aux consommateurs.</li> <li>▪ Si au cours du procédé d'aménagement des ressources archéologiques ou des restes humains d'intérêt autochtone potentiel</li> </ul>	<p>Il n'y a aucun site archéologique inscrit sur le site et dans les environs du site. Les terres du site ont un potentiel archéologique nul ou faible; aucune évaluation de stade 2 n'est requise. Les cinq propriétés d'avant 1973 dans un rayon de 250 mètres du site ont été relevées comme des ressources culturelles potentielles n'ont démontré aucune valeur culturelle ou patrimoniale ou aucun intérêt et, par conséquent, ne sont pas admissibles à la désignation en vertu de la <i>Loi sur le patrimoine de l'Ontario</i>.</p>	<p>Aucune mesure de surveillance n'est proposée.</p>

Composante environnementale	Mesures d'atténuation	Meilleures pratiques de gestion	Effets nets	Surveillance des effets
		sont découverts, communiquer avec le Bureau de consultation des Algonquins de l'Ontario.		
Circulation	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Effectuer les travaux d'amélioration de l'intersection requis au lieu d'accès du site sur le chemin Boundary.</li> <li>▪ Fournir une zone de file d'attente sur le site d'une capacité suffisante pour éviter qu'une file d'attente de camions ne se forme sur le chemin Boundary.</li> </ul>		Toutes les intersections évaluées fonctionneraient à un niveau de service acceptable au cours des heures de pointe d'exploitation du site d'avant-midi et d'après-midi des jours de semaine, sans aucune intersection nécessitant de modification en raison du voyage des camions du CRRRC. La configuration proposée de la voie à l'accès du site comprend une voie de virage à gauche exclusive sur le chemin Boundary en direction du sud.	Le nombre de trajets liés au CRRRC effectués par des camions sera enregistré, puis comparé au nombre de trajets estimés dans l'étude sur la circulation et enfin il sera reporté dans le rapport annuel de surveillance du site. Ceci sera fait jusqu'à ce que la réception de déchets au CRRRC atteigne la capacité maximale de 450 000 tonnes par an.